

DEMANDE DE PERMIS DE PECHE ANNUEL

(Veuillez cocher ce qui convient)

- | | | |
|--------------------------|---|-----------|
| <input type="checkbox"/> | Personnes établies dans le canton du Jura (font règle le dépôt des papiers de légitimation et la possession d'un permis de séjour dans le canton du Jura) | Fr. 245.- |
| <input type="checkbox"/> | Personnes établies dans un autre canton ou à l'étranger | Fr. 390.- |
| <input type="checkbox"/> | Apprentis et étudiants de 18 ans révolus jusqu'à 25 ans | Fr. 152.- |
| <input type="checkbox"/> | Adolescents âgés de 10 ans à 16 ans révolus, ainsi qu'apprentis et étudiants jusqu'à 18 ans | Fr. 52.- |

Attention : les tarifs mentionnés ci-dessus peuvent être adaptés en tout temps et sans préavisAvez-vous participé à un travail dans le domaine du patrimoine naturel organisé par la Fédération cantonale des pêcheurs jurassiens² ? Oui Non¹Les requérants d'un permis annuel, âgés de 18 ans révolus, qui ont réalisé un travail dans le domaine du patrimoine naturel bénéficient d'une réduction de **CHF 100.-** sur le prix du permis

(Veuillez écrire en lettres capitales)

NOM : _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

RUE : _____ N°: _____

NPA : _____

LIEU : _____

COURRIEL : _____

N° DE TELEPHONE : _____

FORMATION SANA (veuillez cocher ce qui convient)

- Je suis titulaire d'une attestation SaNa N° de la carte : _____
- Je ne suis pas titulaire d'une attestation SaNa mais ai obtenu au moins un permis de pêche annuel dans le canton du Jura depuis 2004

Lieu et date : _____ Signature : _____

VEUILLEZ S.V.P. REMETTRE CETTE FORMULE À :**l'Office de l'environnement (ENV),** Chemin du Bel'Oiseau 12, case postale 69, 2882 Saint-Ursanne

Important : Le carnet de contrôle doit être retourné à l'ENV au terme de la saison de pêche

- jusqu'au 31 octobre de l'année en cours pour les personnes pêchant la truite ;
- jusqu'au 31 mars de l'année suivante pour les personnes prolongeant leur saison avec le brochet et la perche.

En cas de retard, un émoulement de CHF 50.00 sera facturé.